



Conseil de sécurité

Soixante-troisième année

Provisoire

5849^e séance

Mardi 11 mars 2008, à 10 heures
New York

<i>Président :</i>	M. Churkin	(Fédération de Russie)
<i>Membres :</i>		
	Afrique du Sud	M. Kumalo
	Belgique	M. Verbeke
	Burkina Faso	M. Kafando
	Chine	M. Wang Guangya
	Costa Rica	M. Urbina
	Croatie	M. Viločić
	États-Unis d'Amérique	M. Khalilzad
	France	M. Ripert
	Indonésie	M. Natalegawa
	Italie	M. Spatafora
	Jamahiriya arabe libyenne	M. Ettalhi
	Panama	M. Suescum
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ...	Sir John Sawers
	Viet Nam	M. Le Luong Minh

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

Rapport du Secrétaire général sur le déploiement de l'Opération hybride
Union africaine-Nations Unies au Darfour (S/2008/98)

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.

08-26749 (F)



La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan

Rapport du Secrétaire général sur le déploiement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (S/2008/98)

Le Président (*parle en russe*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Edmond Mulet, Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. Mulet à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Les membres du Conseil sont saisis du document S/2008/98, qui contient le rapport du Secrétaire général sur le déploiement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour.

À la présente séance, le Conseil de sécurité entendra un exposé de M. Edmond Mulet, Sous-Secrétaire général aux opérations de maintien de la paix. Je lui donne maintenant la parole.

M. Mulet (*parle en anglais*) : Merci, Monsieur le Président, de me donner la possibilité d'informer le Conseil de la situation au Darfour. Je présenterai tout d'abord l'évolution récente des conditions de sécurité et de la situation humanitaire, en rendant compte notamment des violences récemment survenues dans le Darfour-Ouest et de leurs répercussions sur les civils, ainsi que des mesures prises par l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD) dans le cadre de sa mission et la limite de ses moyens. Je ferai ensuite un tour d'horizon détaillé du déploiement de la MINUAD et de ses priorités.

Comme le Conseil le sait, à la suite de l'attaque lancée fin décembre 2007 et début janvier 2008 par le

Mouvement pour la justice et l'égalité (MJE) contre les Forces armées soudanaises à Sirba et Seleia, au nord d'El Geneina, dans le Darfour-Ouest, le Gouvernement soudanais a entrepris une vaste campagne terrestre et aérienne pour reprendre ces localités, qualifiées par le MJE de « terres libérées », ainsi que la région de Jebel Moon, fief du MJE et de l'Armée de libération du Soudan. La tactique utilisée par le Gouvernement a notamment consisté en des attaques conjointes des Forces armées soudanaises et des milices janjaoudi, appuyées par des avions de chasse, des hélicoptères de combat et un avion Antonov. Les organismes humanitaires se sont dits très préoccupés que les populations et infrastructures civiles, en particulier les cliniques et les points d'eau de Jebel Moon, soient délibérément prises pour cible.

Il s'est ensuite avéré qu'une attaque massive du Gouvernement contre Abu Suruj, Sirba et Seleia, le 8 février, date de notre dernier exposé au Conseil, a fait de nombreux morts et déplacé des dizaines de milliers de personnes supplémentaires. Le 18 février, le Gouvernement et des milices janjaoudi ont attaqué des positions du MJE et de l'Armée de libération du Soudan/Abdul Wahid à Aro Sharow et dans les zones Kandare et Kurlungo de Jebel Moon, ainsi que le bastion d'Abdul Wahid à Deribat, qui se trouve plus à l'est dans la zone de Jebel Marra. Les combats entre les forces gouvernementales et les rebelles du MJE et de l'Armée de libération du Soudan/Abdul Wahid, appuyés par le Tchad, se sont poursuivis dans la zone de Jebel Moon les 22 et 23 février, puis les 26 et 27 février. Au moins 70 civils ont perdu la vie à cause de ces violences, 13 000 ont trouvé refuge au Tchad et 20 000 seraient pris au piège des affrontements dans la zone de Jebel Moon.

Le Représentant spécial conjoint Adada s'efforce d'obtenir du Gouvernement qu'il prenne ses responsabilités et il s'est rendu dans les zones touchées par la crise. En compagnie du Coordonnateur de l'action humanitaire au Soudan, il a rencontré de hauts responsables soudanais de la défense et de l'aide humanitaire à Khartoum, le 23 février, et exhorté le Gouvernement à remplacer le personnel militaire par des policiers dans la zone de Seleia; à suspendre les hostilités à la faveur d'un cessez-le-feu, afin d'ouvrir une période de calme qui permette aux civils de se mettre à l'abri; et à autoriser les organisations humanitaires à apporter une aide aux civils.

Dix jours de calme relatif ont effectivement suivi ces discussions entre la MINUAD et le Gouvernement, période durant laquelle la MINUAD a envoyé des patrouilles militaires et policières quotidiennes de Kulbus et El Geneina au couloir nord pour faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire. Grâce à cette aide, 90 % des habitants de Sirba et Abu Soruj ont regagné leurs foyers. À Seleia, cependant, qui a subi des destructions à grande échelle, seuls 1 500 des 20 000 civils sont retournés. La réticence de la population à retourner en ville serait due à la présence de nombreux soldats du Gouvernement dans la région. La MINUAD pense qu'une compagnie des Forces armées soudanaises se trouve à Seleia, et qu'une brigade – soit quelque 2 400 soldats – occupe les environs de la ville. En outre, des informations font état de pillages et de harcèlement des femmes par les Forces armées soudanaises et les milices alliées au Gouvernement à l'intérieur et autour de Seleia.

Le 5 mars, le Gouvernement a fait savoir à la Mission des Nations Unies au Soudan et à la MINUAD qu'il dépêcherait 500 policiers nationaux à Seleia. Cela constituera un progrès. La zone de Jebel Moon reste toutefois inaccessible. Les frappes aériennes du Gouvernement y ont repris le 9 mars, et nous sommes extrêmement préoccupés par la sécurité des 20 000 civils qui sont toujours bloqués dans cette zone. De plus, il semblerait que le MJE prévoit de mener des représailles dès qu'il aura eu le temps de se regrouper.

Au cours du mois de février, la violence au Darfour-Sud a également connu une hausse très sensible. Le 29 février, dans le cadre de deux incidents distincts, des patrouilles gouvernementales sont tombées dans des embuscades à Amr Gedid et Domaya, au nord de Nyala, tendues respectivement par l'Armée de libération du Soudan/Unité et une milice arabe, dans lesquelles sept soldats gouvernementaux auraient été tués et 22 autres blessés. Le 1^{er} mars, un convoi commercial de 43 camions et camions-citernes, escorté par la police soudanaise, est tombé dans une embuscade tendue par les forces de l'Armée de libération du Soudan/Unité près de Gabat Hamada, à 85 kilomètres au nord de Nyala. Six soldats gouvernementaux auraient été tués et six blessés dans l'attaque, et trois camions-citernes auraient été volés.

Il y a aussi eu des affrontements intertribaux au Darfour-Nord et au Darfour-Sud. Le 27 février, un groupe d'environ 160 hommes des tribus Rizeigat et Salamat, montés sur des chevaux et des chameaux, s'en

est pris à des membres de la tribu Habaniya dans la ville d'El Sunita, au Darfour-Sud, faisant 21 morts. Le 28 février, les Habaniya ont répondu en tuant 60 personnes dans la zone située à l'est de Gereida. Au Darfour-Nord, des combats entre les tribus Zaghawa et Beni Hussein auraient entraîné le déplacement de quelque 300 personnes durant la période considérée.

Dans un autre incident préoccupant, le 3 mars, un officier des forces spéciales françaises opérant dans le cadre de la Force de maintien de la paix de l'Union européenne a été tué et un autre blessé sous le feu des Forces armées soudanaises après être entrés accidentellement au Soudan. Il est clair que les tensions entre le Tchad et le Soudan, à l'instar des combats menés par des forces rebelles supplétives, risquent de régionaliser la crise et de nuire ainsi aux efforts internationaux de paix déployés des deux côtés de la frontière. La normalisation des relations entre les deux pays est essentielle pour que ces initiatives internationales parviennent à restaurer la stabilité. Le sommet qui doit se tenir demain à Dakar entre les Présidents Bashir et Déby, sur l'invitation du Président Wade, est une occasion importante à cet égard.

En réponse aux agissements du Gouvernement au Darfour-Ouest, le 5 mars, le Secrétaire général a appelé le Ministre des affaires étrangères Deng Alor afin de lui dire sans détour que le Gouvernement soudanais avait beau affirmer réagir uniquement à l'engagement militaire des mouvements rebelles, des souffrances civiles de cette ampleur sont inacceptables et envoient à la communauté internationale le message que le Gouvernement n'a aucun égard pour la vie de ses citoyens ni pour le droit humanitaire. Le Secrétaire général a également souligné que ces agissements fragilisaient les perspectives de négociations politiques et l'aptitude fondamentale de la MINUAD à remplir son mandat.

M. Eliasson s'est aussi entretenu avec de hauts représentants du MJE et de l'Armée de libération du Soudan/Abdul Wahid pour leur demander de cesser totalement les hostilités. Le MJE a répondu qu'il n'arrêterait pas de combattre à moins qu'un cessez-le-feu s'inscrive dans un cadre politique plus large et soit conditionné à des discussions sur des arrangements de sécurité. C'est là une position extrêmement problématique, eu égard aux souffrances civiles causées par les affrontements.

S'il revient avant tout au Gouvernement de protéger les civils, la MINUAD a néanmoins une mission complémentaire forte à cet égard, mission qu'elle ne pourra remplir complètement tant qu'un nombre suffisant de nouveaux soldats dûment entraînés et équipés et du matériel adapté ne seront pas disponibles. Dans la limite des capacités actuelles, des patrouilles motorisées de la MINUAD sont effectuées dans la zone située au sud de Jebel Moon, à partir de Kulbus et d'El Geneina. Ces opérations limitées se poursuivront jusqu'à ce que la situation soit moins tendue dans la zone. L'objectif à plus long terme est de dépêcher des contingents supplémentaires à Kulbus afin de permettre le déploiement, de Kulbus à Seleia, d'au moins un peloton. La police de la MINUAD renforcera également sa présence à Seleia dès que des installations appropriées seront construites. Cependant, cela prendra quelques semaines pour établir le camp, le réapprovisionner et installer les équipements de télécommunication nécessaires à une présence durable à Seleia, étant donné qu'aucune disposition n'avait été prise pour y baser des contingents.

Le commandant de la Force a également tissé davantage de contacts avec les parties pour que la Mission puisse mieux évaluer leurs mouvements, intentions et capacités, tout en les assurant que la MINUAD est un acteur impartial au Darfour. La Mission continue de travailler avec le Gouvernement, le MJE et l'ALS (Abdul Wahid), pour veiller à ce que les civils pris au piège du conflit puissent se rendre sans danger vers un lieu sûr.

Les combats qui font rage au Darfour indiquent clairement que la préparation de négociations politiques ne semble être prioritaire ni pour le Gouvernement, ni pour les mouvements rebelles. Les conséquences sont désastreuses. D'une part, des négociations sont nécessaires pour mettre fin à cette crise. Mais le Gouvernement tentant de mener des opérations militaires, et les rebelles se livrant à des combats ou se fragmentant, il est difficile d'envisager l'ouverture de négociations politiques. D'autre part, une opération de maintien de la paix ne peut pas, seule, faire prévaloir la sécurité au Darfour.

Cependant, nous faisons tout notre possible pour appliquer les résolutions du Conseil et améliorer la situation. Dans le même temps, il importe de reconnaître que la MINUAD a encore beaucoup de chemin à parcourir et qu'elle est pour l'instant loin d'avoir établi une présence substantielle sur le terrain.

Nous continuons de rencontrer des difficultés dans nos efforts pour renforcer la Mission, dans le domaine de la sécurité, dans le maintien d'un niveau stable de coopération avec le Gouvernement, et nous nous heurtons à des difficultés logistiques et à un problème de sous-effectif.

Au 10 mars 2008, les effectifs de la MINUAD s'élevaient à un total de 9 178 fonctionnaires en tenue, dont 7 441 soldats, 1 597 agents de police et une unité de police constituée. À ce jour, 1 312 civils au total ont été déployés. La majorité du personnel militaire et de police qui travaille à l'heure actuelle à la Mission provient de la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS). En outre, les 135 éléments d'avant-garde de la compagnie chinoise du génie sont maintenant définitivement installés dans le grand camp de Nyala, où elle poursuit ses travaux visant à développer l'infrastructure destinée à la Mission dans cette ville. Le corps principal de la compagnie, composé de 175 hommes, devrait être pleinement déployé à Nyala d'ici début avril. L'unité de police constituée provenant du Bangladesh est installée avec la compagnie chinoise de génie à Nyala et effectue des patrouilles quotidiennes.

Nous attendons avec intérêt, au cours des semaines à venir, la mise à disposition à la MINUAD de plusieurs unités de soutien supplémentaires et d'infanterie, et le début des rotations prévues des contingents actuels. L'arrivée de l'unité égyptienne des transports à Nyala est prévue pour le dimanche 16 mars, et l'unité égyptienne de génie devrait parvenir à El Geneina le 24 mars. L'hôpital nigérian de niveau II devrait parvenir à El Geneina au cours de la première semaine d'avril.

S'agissant du déploiement d'unités d'infanterie supplémentaires à la MINUAD, le bataillon égyptien devrait déployer son groupe principal à Nyala le 19 mars, tandis que le reste du bataillon devrait achever son déploiement le 15 avril. Il est prévu que le groupe principal du bataillon éthiopien arrive à El Fasher le 7 avril. Le reste du bataillon éthiopien devrait y arriver le 15 mai.

Comme convenu avec le Gouvernement soudanais, les préparatifs du déploiement du bataillon d'infanterie thaïlandais, du contingent des forces népalaises et de la compagnie de réserve de secteur népalaise se poursuivent. Ils devraient être déployés une fois les bataillons égyptien et éthiopien arrivés au

Darfour. Les cinq autres bataillons d'infanterie africains ne devraient pas être déployés avant la mi-2008, au moment où ils auront achevé l'achat du matériel majeur et leurs programmes de formation initiale.

Le déploiement en temps voulu de ces bataillons dépendra des efforts des pays donateurs pour appuyer les pays fournisseurs de contingents avec des équipements, de la formation et du soutien logistique autonome. Nous remercions les États-Unis et le Canada qui ont pris l'initiative de créer le groupe des amis de la MINUAD, qui travaillera avec les pays fournisseurs de contingents pour que leurs troupes puissent être plus rapidement déployées. Cet appui vise avant tout à renforcer la capacité des contingents existants provenant de la MINUS, qui devraient être déployés au cours des trois ou quatre mois prochains, et d'améliorer leur rotation. Il est absolument essentiel que les nouveaux contingents disposent d'un soutien logistique autonome et du matériel pour être en mesure d'effectuer des patrouilles et de réaliser des opérations efficaces. Comme le commandant de la Force Agwai n'a cessé de le répéter, sans soutien logistique autonome, les nouveaux contingents constituent une charge pour la Mission et deviennent ainsi une partie intégrante du problème, et non la solution.

L'on prépare également l'arrivée des trois prochaines unités de police constituées du Népal, de l'Indonésie et de l'Égypte. Le matériel majeur des unités de police constituées népalaises est arrivé à Port-Soudan le 18 février. La Mission travaille avec les autorités soudanaises pour veiller à ce que ce matériel puisse être rapidement mis à disposition et transporté.

Le Conseil se souviendra que le transport de l'équipement de génie chinois et des unités de police constituées bangladaises a pris sept semaines en novembre et décembre de l'année dernière, semaines au cours desquelles ces unités n'étaient pas opérationnelles. Nous ne pouvons plus nous permettre un tel retard, et nous demandons au Gouvernement soudanais de prendre des dispositions administratives et sécuritaires pour que le matériel de la MINUAD arrive le plus rapidement possible à la zone d'opérations.

À l'exception de quatre hélicoptères tactiques légers promis par l'Égypte, l'on attend encore des propositions crédibles d'hélicoptères de manœuvre et le reste des hélicoptères tactiques légers, un avion de

reconnaissance aérienne, et des unités de logistique et de transports. Ces lacunes fondamentales rendent le déploiement de la MINUAD extrêmement difficile. Une fois de plus, nous enjoignons le Conseil de nous épauler dans nos efforts pour trouver et déployer ces moyens dans les moindres délais.

À court terme, la capacité de la MINUAD d'absorber de nouvelles unités est entravée par sa faible capacité logistique et le fait qu'elle ne puisse pas construire d'hébergements provisoires au titre de la Mission. Mais elle dépend avant tout du niveau d'autonomie des nouvelles unités.

La Force se heurte également à des difficultés dues au passage du système de soutien logistique de la MUAS à celui de la MINUAD. De même, l'équipement ancien provenant de la MUAS entrave le travail de la Mission. Tant que l'on n'aura pas achevé le processus de liquidation du matériel de la MUAS, le matériel de transmission et les véhicules reçus de la MINUS ne pourront pas être enregistrés à l'ONU ni recevoir de licence de l'ONU ou être entretenus par l'ONU. En conséquence, de nombreux ordinateurs, radios et véhicules utilisés par les anciens contingents militaires et de police de la MUAS sont incompatibles avec les réseaux et les normes de l'ONU. Étant donné les conséquences que cette situation a sur l'efficacité du commandement et du contrôle de la Force, ainsi que sur son moral, l'ONU travaille avec l'équipe de liquidation de la MUAS afin qu'elle achève son travail le plus rapidement possible.

En autorisant le déploiement de la MINUAD, le Conseil de sécurité a engagé des ressources considérables dans le cadre de son initiative globale en faveur d'une solution à la crise au Darfour. Cet investissement est compromis en raison d'un certain nombre de difficultés bien connues dont, avant toutes choses, les conditions de sécurité et la détermination de certaines parties à poursuivre leurs objectifs par des moyens militaires, ce qui a des conséquences dévastatrices pour la population civile.

En même temps, si nous souhaitons transformer la MINUAD en une présence de maintien de la paix solide, crédible et dynamique, il nous faudra intensifier notre coopération avec les pays fournisseurs de contingents et de personnel de police afin de relever les défis pratiques auxquels la Mission est confrontée, comme par exemple les lacunes existant dans la

composition de la Force et l'état de préparation des nouveaux contingents.

Mais la MINUAD ne saurait se substituer à un engagement politique. Elle est un élément d'une stratégie internationale. Lorsqu'elle sera entièrement déployée, la Mission assumera un vaste éventail de responsabilités, dont la principale est la protection des civils. Mais elle ne constituera pas un outil pour s'attaquer aux causes du conflit. La vitalité du processus politique est essentielle à la réalisation de progrès durables.

D'après les Envoyés spéciaux Eliasson et Salim, la situation politique n'est guère prometteuse. Les mouvements ayant peu avancé dans les démarches engagées pour unifier leurs positions et constituer une seule équipe de négociation, il semble peu probable que des négociations de fond commencent bientôt avec les parties, surtout que les deux factions militaires et politiques principales – le Mouvement pour la justice et l'égalité/Khalil Ibrahim et l'Armée de libération du Soudan/Abdul Wahid – restent en dehors du processus.

Outre la prise de position manifeste du Gouvernement en faveur d'une solution militaire, il existe également un désaccord entre le Mouvement populaire de libération du Soudan et le Parti du

Congrès national à propos de la question du Darfour. L'absence d'une stratégie bien définie vis-à-vis du Darfour de la part du Gouvernement d'unité nationale lui-même, y compris quant au rôle de Minni Minnawi, n'indique pas une véritable volonté de faire la paix.

Les 17 et 18 mars, les envoyés de l'ONU et de l'Union africaine tiendront des consultations officielles avec les partenaires régionaux et internationaux à Genève afin de faire le bilan de la situation et – il faut l'espérer – de parvenir à un accord sur la voie à suivre.

Entre-temps, la poursuite des hostilités au Darfour nous rappelle avec brutalité que la communauté internationale doit s'engager et agir sans tarder afin d'encourager et d'inciter les parties au conflit à déposer leurs armes et à emprunter la voie du dialogue.

Le Président (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je remercie M. Mulet pour son exposé.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite maintenant les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 35.